

Questions orales

Ma question est donc la suivante: comme le ministre n'a pas réussi à améliorer la situation, optera-t-il maintenant pour la seule solution qui s'offre à lui à propos de l'Accord de l'automobile, en d'autres mots, mettra-t-il un terme, le plus tôt possible, à cet accord injuste, insuffisant et désuet? D'autre part, négociera-t-il un nouvel accord plus équitable pour le Canada? Le secteur de l'automobile ne peut certainement pas supporter cet accord qui lui fait perdre plus de 4 milliards de dollars par an.

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, d'après les chiffres relatifs à la période écoulée depuis la signature de l'Accord de l'automobile, le niveau de l'emploi a subi une augmentation très sensible, l'investissement et la production ont considérablement augmenté tant pour les pièces que pour les produits finis, et la production en général s'est intensifiée de façon notable. Tous ceux qui s'intéressent à la question s'accordent à reconnaître qu'en dépit de certains problèmes à résoudre, en général, l'accord est loin d'avoir désavantagé le Canada. Conscients des divers problèmes qui ont été reconnus, nous avons amorcé des consultations avec les États-Unis en vue d'améliorer les secteurs qui nous préoccupent. Mon collègue, le ministre d'État chargé du Commerce international, et moi-même avons l'intention de poursuivre ces négociations durant les mois à venir.

L'ACCROISSEMENT DES IMPORTATIONS D'AUTOMOBILES
FABRIQUÉES AU JAPON

L'hon. Otto Jelinek (Halton): Madame le Président, c'est incroyable! Le ministre veut-il nous faire croire qu'il est satisfait des résultats de l'accord canado-américain sur l'automobile? Je voudrais qu'il aille le dire au million de chômeurs canadiens, aux syndicats, à l'industrie, aux fabricants de pièces d'automobiles qui subissent les contrecoups de l'inaction du ministre. J'ai une question supplémentaire à poser.

D'après les chiffres que Statistique Canada a également publiés aujourd'hui, les ventes de pièces d'automobiles canadiennes au Japon ont diminué de 25 p. 100. L'année dernière, le ministre avait dit qu'il y aurait augmentation. Notre chiffre de vente est tombé à 6.6 millions de dollars tandis que les importations de pièces d'automobiles japonaises ont grimpé de 75 p. 100 pour atteindre 1.5 milliard en 1981. Le ministre va-t-il arrêter de perdre son temps en consultations et autres niaiseries et exiger deux choses importantes des Japonais s'ils veulent continuer à inonder le marché canadien. D'abord, il faudrait accroître nettement le contenu canadien des véhicules japonais comme l'ont fait bien d'autres pays industrialisés de l'Occident. Deuxièmement, il faudrait inciter les Japonais à investir au Canada comme l'a fait la compagnie Volkswagen. Ce n'est pas trop demander.

Mme le Président: A l'ordre!

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, comme je l'ai déjà dit ici, j'espère que l'accord que

nous avons négocié avec la compagnie Volkswagen afin qu'elle augmente substantiellement le contenu canadien, beaucoup plus que nous ne l'exigeons des monteurs d'automobiles et qu'elle fasse des achats très importants auprès de fournisseurs de pièces indépendants, ouvrira la voie à des accords semblables avec d'autres compagnies.

En même temps, je tiens à dire au député qu'au cours des discussions que nous venons d'entamer avec le Japon au sujet de la limitation des exportations, le ministre d'État chargé du Commerce international et moi-même veillerons à ce que nos envoyés fassent bien comprendre aux Japonais que notre industrie automobile est toujours dans une situation difficile et que la reprise du marché nord-américain n'a pas été aussi bonne que prévu. Par conséquent, nous espérons que les Japonais tiendront compte des préoccupations dont j'ai parlé et dont mon honorable ami s'est fait l'écho.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'AIDE APPORTÉE PAR LA GRC À L'ÉPOUSE DU MEURTRIER
CLIFFORD OLSON

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Madame le Président, la semaine dernière, le solliciteur général m'a répondu de façon très catégorique à la Chambre que la GRC n'avait versé aucun autre paiement ou fait d'autres concessions relativement à l'affaire Olson. Je voudrais donc demander au solliciteur général s'il voulait induire la Chambre en erreur ou s'il ne savait tout simplement pas que la GRC avait offert de faux papiers d'identité à M^{me} Olson, qu'elle lui avait offert de rembourser en entier ses frais de transport et de déménagement n'importe où au Canada et qu'elle lui donne les services d'un de ses chauffeurs et une de ses automobiles lorsqu'elle visite la prison Okalla pour voir son mari, que l'auto de la GRC l'attend et la ramène ensuite chez elle. Est-ce qu'il est question de ces détails dans l'entente que le ministre a jusqu'ici refusé de déposer à la Chambre?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, je tiens à répéter ce que j'ai déjà dit à la Chambre et ailleurs.

M. Fraser: Quelle version?

M. Kaplan: On est encore en train de mener une enquête criminelle délicate à ce sujet. Je ne pense pas que ce serait dans l'intérêt du public que je réponde à ces questions ou que je donne les détails d'arrangements possibles ou allégués entre le procureur général de la Colombie-Britannique et son personnel et la Division «E» de la GRC au sujet d'autres activités criminelles possibles de Clifford Olson.

M. Lawrence: Madame le Président, avant de poser ma question supplémentaire, je dois signaler au solliciteur général que ces questions n'ont rien à voir avec une enquête criminelle quelconque sur les activités d'Olson ou d'un complice d'Olson.